

NOTICE TELESERVICES : Déclarer la TSS

Sommaire

Somm	naire	1
Objet	de la notice	2
A qui s	s'adresse cette notice ?	2
Pré-re	equis	2
Le gui	de pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration TSS	3
1.	Se connecter sur http://www.impots.nc via NC Connect	3
2.	Accéder à l'espace fiscal	4
3.	Accéder au service « Déclaration TSS »	6
4.	Sélectionner la période	7
5.	Saisir les données de la déclaration	8
P	our une déclaration TSS au réel	8
P	our une déclaration TSS au forfait	10
6.	Transmettre une déclaration TSS	11
Gestio	on des brouillons pour une saisie ultérieure	13
1.	Afficher la liste des brouillons	13
2.	Modifier une déclaration TSS en brouillon	14
3.	Transmettre une déclaration TSS en brouillon	14
4.	Supprimer une déclaration TSS en brouillon	14
5.	Notification par mail quand la déclaration est en brouillon	14
Autre	notices	14



Objet de la notice

Cette notice explique comment déclarer en ligne une déclaration pour la Taxe de Solidarité sur les Services (TSS).

Le service mis en place permet de remplir des déclarations de TSS au régime du réel ou au régime du forfait en fonction de votre régime.

A qui s'adresse cette notice ?

Cette notice s'adresse principalement aux travailleurs indépendants soumis à la TSS et aux personnes établissant les déclarations TSS pour le compte de sociétés.

Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

1- disposer d'un compte personnel

voir la notice « 1- Créer mon compte personnel » pour plus d'informations.

2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »

voir la notice « 2- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » »

Si la déclaration concerne un tiers par exemple dans le cadre de votre société ou d'une société tierce : 3- disposer d'une délégation pour le compte d'une entreprise avec le service « Déclaration TSS » activé

voir la notice « 5- Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».

Si la déclaration concerne votre compte personnel par exemple dans le cadre de votre patente : 4- vérifier que le service « Déclaration TSS » est bien activé pour votre utilisateur dans « Gérer les délégations ».



Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration TSS

1. Se connecter sur <u>http://www.impots.nc</u> via NC Connect

> Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



 Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).

Se connecter	Créer un compte NC Connec
Vous avez été redirigés ici pour vous connecter avec NC Connect	Accèdez aux services publics en ligne de Nouvelle Calédonie avec un seul nom d'utilisateur et mot de
Votre email	passe. NC Connect est conçu pour protéger votre vie privée et votre sécurité.
A Votre mot de passe	Créer un compte

> Cliquer sur le bouton « Se connecter »



2. Accéder à l'espace fiscal

La page suivante est affichée :



> Cliquer sur le bouton violet « Effectuer des démarches »

Note :

Ou, cliquer sur le bouton vert « Effectuer vos démarches » si vous êtes travailleur indépendant et que vous voulez réaliser votre déclaration TSS.



Si vous avez cliqué dans le bloc violet à l'étape précédente, la page de recherche de tiers est affichée :

DIFE Direction des Se Fiscaux	ervices	L File	IOS DÉMARCA SCALES EN LIC	HES A VO	Contact POND Théophil ir mon profil	 Aide en ligne E Déconnexion
Accueil		Démarche	es personnelles	🐯 Démar	ches pour un	tiers
	Accueil Dé	marches tiers				
	Recherch	e dossier par RID ou par Nom / R:	aison sociale pour effectu	er une démarche		
	RID	Nom / Raison Sociale		Mois de clôture	~	Rechercher
	RID	Nom / Raison sociale	Mois clôture	Date d'ajout	Admi	nistrateur Action _{Voir}
	9999999	SARL SOCIETE X	Septembre	12/03/2013	Principal	4
	9999990	SARL SOCIETE XX	Décembre	12/03/2013	Principal	۹,
	Affichage de 1 à	2 sur 2			Nombre d'élér	nents par page 🛛 10 💌

Note :

- si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.

> Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une déclaration.

Le dossier du tiers est affiché :





3. Accéder au service « Déclaration TSS »

> Dans le bloc « Déclarer », cliquer sur le lien « Déclaration TSS » :



Notes :

- il est aussi possible de cliquer sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance échue ou à venir de la liste.

- les échéances échues sont affichées en rouge et les échéances à venir sont affichées en jaune ou en bleu.

	VOSDEMAPCHEC	E2: Contact M DUPOND Théoph	🕞 Alde en ligne. Ile
DSF Direction des Services Fiscaux	FISCALES EN LIGNE	🔒 Voir mon profil	😢 Déconnexion
Accueil	marches personnelles	Démarches pour u	n tiers
Accueil Démarches tiers SOCIETE	X Déclaration TSS Sélectionnez votre déclar	ation	
SARL SOCIETE X (9999	9999)		
Période	e: Sélectionnez votre période de déclaratio	n 💌	
	Valider		

La page suivante est affichée :

Note :

Le fonctionnement est le même si la déclaration TSS concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



4. Sélectionner la période

DSF Direction des Services Fiscaux	VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE	Contact Aide en ligne M DUPOND Théophile Voir mon profil O Déconnexion
Accueil Déma	arches personnelles	Démarches pour un tiers
Accueil Démarches tiers SOCIETE X SARL SOCIETE X (99999	Déclaration TSS Sélectionnez votre déclar	ation
Période :	Sélectionnez votre période de déclaratio	n 💌
	Sélectionnez votre période de déclaratio 01/01/2012 - 31/12/2012 Valloer	n

Notes :

- le système affiche les périodes pour lesquelles vous devez déclarer.
- le service est valable aussi bien pour les déclarations TSS au réel que les déclarations TSS au forfait.

- si les périodes ne sont pas correctes, veuillez contacter votre gestionnaire.

- si vous n'avez qu'une période à déclarer ou que vous avez cliqué sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance, le formulaire de la déclaration sera directement affiché.



5. Saisir les données de la déclaration

Pour une déclaration TSS au réel

Accueil Direction des Services	S HISCALES	EN LIGN	IE	17
Accueil Démarches p				
	ersonnelles	Bémarche	s pour un tie	rs
Accueil Démarches tiers SOCIETE X Déclaration TSS Modifier une déclaration				
ARL SOCIETE X (9999999)				
claration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/201	2			
vous n'etes pas recevable ce cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre declaration vous êtes redevable de cette taxe et si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables au cours de la	période, veuillez cocher cette case	e et retourner votre d	éclaration	2
pérations imposables	Dec	-117	Four	TOO Drute
al des prestations de services réalisées	3	енг	aux	155 Brute
al des prestations de services taxables au taux normal	4	х	5% 6	
al des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux	5	×	4 % 7	
	Autres TSS à reverser	ou régularisations div		
		5	elses o	
	(TSS < 10.000 F, zone 32 de	Report de la tax la déclaration précé	(e due 9 g	
SS déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de	Report de la tax la déclaration précé SOUS TOTAL TS	ce due 9 dente) 9 S DUE 10	0
SS déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible	Report de la tax la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d	itance u C.I.)	0
SS déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de	Report de la tas la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d	itance u c.l.) 21 ations 22 e TSS or 10	0, 0
SS déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de	Report de la tao la déclaration précé SOUS TOTAL TS au tître de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé	itance u c.l.) 21 ations 22 eTSS 23	0
S déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS T	Report de la tax la déclaration précé SOUS TOTAL TS au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUCT	itance u c.l.) 21 ations 22 eTSS dente) 23 IIIIILE 24	0
S déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS T	Report de la tax la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUCT	itance u c.l.) 21 ations 22 e TSS 23 FIBLE 24	0
S déductible	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS T	Report de la tas la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUCT	itance u C.I.) 21 ations 22 et S 23 dente) 24 dente) 27 dente 24 d	0
SS déductible REDIT REDIT	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS T	Report de la tax la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUCT	itance 21 ations 22 called ante) 3 DUE 10 ations 22 called attended attende	0
REDIT édit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante IXE A REPORTER montants (10-24) <10.000 F, taxe à reporter ligne 9 de la déclaration suivante	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS T	Report de la tas la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUCT	itance dente) 9 S DUE 10 itance u C.1.) 21 ations 22 e TSS 23 FIBLE 24 31 32	0
REDIT édit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante IXE A REPORTER montants (10-24) <10.000 F, taxe à reporter ligne 9 de la déclaration suivante IXE A PAYER	(TSS < 10.000 F, zone 32 de TSS déductible (zone 31 de SOUS 1	Report de la tas la déclaration précé SOUS TOTAL TS: au titre de la sous-tra (Article Lp 919 D d Régularis Report du crédit d la déclaration précé OTAL TSS DEDUC	itance dente) 9 S DUE 10 itance 21 u C.1.) 21 ations 22 e TSS 23 Gente) 23 TIBLE 24 31 32 33	0



Note :

Si la case 5 est saisie, une case à cocher « Saisie manuelle » est affichée. En la cochant, vous pouvez alors modifier le montant pré-calculé dans la case 7.

Accueil Démarches tiers SOCIETEX Déclaration TSS Modifier une déclaration SARL SOCIETEX (9999999) Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/2012					
SARL SOCIETE X (9999999))éclaration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/2012					
Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2012 au 31/03/2012					
Si vous n'êtes pas redevable de cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre déclaration				2027	1
Si vous etes recevacie de cette taxe et si vous n'avez pas realise o operations taxables au cours de la per	iode, veuillez cocher celle	case et retourner v	one deciarau	011	14 U
Dpérations imposables					
		Base HT	Taux		TSS Brute
otal des prestations de services réalisées	3				
otal des prestations de services taxables au taux normal	4		X 5%	6	
otal des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un autre taux	5	4 000 000	X 4%	7	160 000
	Autres TSS à rever	ser ou régularisation	ns diverses	8	sie manuelle
		Report de	la taxe due	9	
	(155 < 10.000 F, 20ne 3	2 de la declaration p	recedente)		
SS déductible		SOUS TOTA	TSS DUE	10	160 000
FSS déductible	TSS déduc	SOUS TOTA	US-traitance	21	160 000
rSS déductible	TSS déduc	SOUS TOTA tible au titre de la so (Article Lp 9 Ré	us-traitance	10 21 22	160 000
rSS déductible	TSS déduc	SOUS TOTA tible au titre de la sc (Article Lp 9 Ré Report du c	us-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS	10 21 22 23	160 000
rss déductible	TSS déduc (zone SG	SOUS TOTA tible au titre de la so (Article Lp 9 Ré Report du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS DI	us-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24	160 000
rss déductible	TSS déduc (zone SC	SOUS TOTAI tible au titre de la sc (Article Lp 9 Ré Report du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS Di	us-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24	160 000
rss déductible	TSS déduc (zone SO	SOUS TOTA tible au titre de la so (Article Lp 9 Ré Report du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS DI	US-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24	160 000
rss déductible	TSS déduc (zone SC	SOUS TOTA tible au titre de la sc (Article Lp 9 Ré Report du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS DI	US-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24	160 000
TSS déductible CREDIT Crédit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante	TSS déduc (zone SO	SOUS TOTA tible au titre de la so (Article Lp 9 Réport du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS DI	US-fraitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24 31	0
CREDIT Crédit à reporter ligne 23 de la déclaration suivante TAXE A REPORTER si montants (10-24) <10.000 F, taxe à reporter ligne 9 de la déclaration suivante	TSS déduc (zone SC	SOUS TOTA tible au titre de la sc (Article Lp 9 Ré Report du c 31 de la déclaration US TOTAL TSS Di	US-traitance 19 D du C.I.) gularisations rédit de TSS précédente) EDUCTIBLE	10 21 22 23 24 31 32	160 000 0 0



 Après avoir saisi le formulaire, cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration ou cliquer sur « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » (cf. « <u>Gestion des brouillons pour une saisie</u> <u>ultérieure</u> » page 13)

Pour une déclaration TSS au forfait

Dans le cas d'une déclaration de type TSS au forfait, le formulaire suivant est affiché :

DSF Direction des Services Fiscaux	VOS DÉMARCO FISCALES EN LI	CHES A	CSI Contac DUPOND Théo Voir mon profi	 A shile S Déconn 	vde en liane exion
Accueil	marches personnelles	🐯 Dén	arches pour	un tiers	
Accueil Démarches tiers SOCIETE X Déclaration TSS Modifier une déc	laration.				
SARL SOCIETE X (9999999)					
Déclaration TSS concernant la période du 01/01/2010 au 3	31/12/2010				
Si vous n'êtes pas redevable de cette taxe, veuillez cocher cette case et retourner votre Si vous êtes redevable de cette taxe et si vous n'avez pas réalisé d'opérations taxables a	déclaration au cours de la période, veuillez coch	ier cette case et retourne	r votre déclaratio	n	1
Opérations imposables					
Total des prestations de services réalisées		Base HT 3	Taux	TSS E	Brute
Total des prestations de services taxables au taux normal		4	X 5%	6	
Total des prestations de services taxables au titre du régime de stabilité fiscale ou à un a	utre taux	5	X 4%	7	
		SOUS TO	TAL TSS DUE	10	0
TSS déductible					
	TS	S déductible au titre de la (Article L	sous-traitance 919 D du C.I.)	21	
		SOUS TOTAL TS	DEDUCTIBLE	24	0
TAXE A PAYER				33	0
Enregistrer le brouillon et y revenir plu	is tard Transmettre	Annuler			

 Après avoir saisi le formulaire, cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration ou cliquer sur « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » (cf. « <u>Gestion des brouillons pour une saisie</u> <u>ultérieure</u> » page 13)

Note :
Le fonctionnement est le même si la déclaration TSS concerne votre espace personnel à la différence que les
pages sont affichées en vert.



6. Transmettre une déclaration TSS

<u>C'est à l'issue de cette transmission que votre déclaration est considérée comme déposée et envoyée à la direction des services fiscaux.</u>

La transmission est définitive, il ne sera plus possible d'apporter de modification en ligne.

Après avoir saisi les données de la déclaration, il est possible de faire la transmission immédiatement.

> Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page (cf. page précédente)

Une demande de confirmation est affichée :

SOCIETE X (9999999)
Transmettre une déclaration
Vous êtes sur le point de transférer la déclaration TSS au Réel concernant la période du 01/10/2012 au 31/12/2012. Une fois transmis, ces documents ne seront plus modifiables. Confirmez vous cette opération ?
Transmettre Annuler

➤ Cliquer sur le bouton « Transmettre »

L'accusé de réception est affiché :

SARL SOCIETE X (9999999)	
La déclaration a été transmise avec succès.	
Accusé de réception 037024320345 Déclaration TSS pour la période du 01/10/2013 au 31/12/2013 (n°972808669205) (créée le 15/01/2 par M DUPOND Théophile, modifiée le 15/01/2014 par M DUPOND Téophile) Auteur : M 1003157AOUMG Qwjrqkqdcrogmkl Date d'envoi : 15/01/2014 14:03:40	Difference of the second secon
Retour Payer	

Notes :

- il est possible d'enregistrer la déclaration en « brouillon » et de faire une transmission plus tard. cf. « *Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure* » page 13 .

- la déclaration peut être préparée par une personne par exemple un expert-comptable, le document est alors en brouillon, puis transmis à l'administration par une autre personne par exemple le représentant légal de la société.

L'ensemble des intervenants reçoivent une notification par email confirmant la prise en compte du dépôt. - il est possible de faire le paiement dès que la transmission a été faite en cliquant sur le bouton « Payer ». cf. la notice « Payer un impôt ».

- il est conseillé d'enregistrer l'accusé de réception et de l'archiver.



La déclaration est maintenant définitivement transmise.

24h après la transmission, la déclaration est consultable dans la rubrique « Consulter > Documents » :

DSF Direction des Fiscaux	Services		VOS D FISCALL	ÉMARC ES EN LIC	HES WE	Confaul DUPOND Théophil Voir mon profil) e S Décon	Aide en lighe nexion
Accueil		Dér	narches persoi	nnelles	Dér	marches pour un	tiers)
Déclarer Liasse IS Déclaration TSS Déclaration BAV IS (2)	Accueil Démarches tier EURL SOCIETE Filtres Impôts Tous	s Societe X (9999)	X Documents 9999)	Liste des doct	iments	utteur Tous		V
Consulter	Liste des documen	ts						
Documents Paiements	Code document Impo	òt Exercice	Description	Date	Auteur	Id opération	Taille	Action Voir Annexes
Synthèse IS Synthèse TSS	DECLA-TSS TSSR	2012	Déclaration TSS	22/03/2013	M DUPOND Théophile	644739764434	0,1 Mo	9
	Affichage de 1 à 10 sur 13					Nombre d'élér	nents par j	page 10 💌



Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure

La modification d'une déclaration et sa suppression sont possibles tant que la déclaration n'a pas été transmise.

Dès que les modifications sur le brouillon sont terminées, il faut alors transmettre la déclaration. Tant que cette déclaration en brouillon n'est pas transmise (cf. partie « *Transmettre une déclaration TSS* page 11 »), l'administration considérera que vous êtes défaillant pour votre obligation de déclaration de la TSS.

Note :

- le brouillon est sauvegardé dans un espace confidentiel. Il n'est visible qu'aux personnes disposant d'une délégation du service « Déclaration TSS » pour ce contribuable. En conséquence, l'administration ne peut en aucun cas accéder à ce document, ni même savoir si un tel document existe.

- lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyée 15 jours avant la date limite de dépôt et la veille de la date limite de dépôt.

1. Afficher la liste des brouillons

> Dans le menu de gauche, cliquer sur « Déclaration TSS (1) »

La déclaration en brouillon est affichée avec un rappel de l'exercice concerné, la date d'enregistrement du brouillon ainsi que l'auteur du brouillon :



Au survol de la ligne du tableau, une info bulle affiche en bas à droite de la page le nom de l'auteur de la déclaration avec la date et heure de création, ainsi que l'auteur de la dernière modification avec la date et heure de dernière modification :

Créé par : M DUPOND Théophile, le 22/03/2013 13:47 Modifié par : M DUPOND Théophile, le 22/03/2013 13:47



2. Modifier une déclaration TSS en brouillon

Il est possible de modifier toutes les données d'une déclaration en brouillon.

> Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Modifier »

La déclaration renseignée est affichée et il est possible de faire des modifications.

➤ Cliquer sur le bouton « Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard » pour sauvegarder les modifications ou cliquer sur « Transmettre » pour transmettre la déclaration.

3. Transmettre une déclaration TSS en brouillon

▶ Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Transmettre » 坏

Une demande de confirmation est affichée.

> Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page.

4. Supprimer une déclaration TSS en brouillon

➤ Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Supprimer » ¹/₂ de l'élément à supprimer.

Une demande de confirmation est affichée.

- > Cliquer sur le bouton « Supprimer » en bas de page.
 - 5. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon

Lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyée 15 jours avant la date limite de dépôt et la veille de la date limite de dépôt.

Cet email de notification est envoyé à l'ensemble des utilisateurs qui ont accès au service « Déclaration TSS» pour ce dossier.

Autre notices

- Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :
- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles dans la rubrique « Notices » disponible dans le menu de gauche sur : <u>http://www.impots.nc</u>